

## Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Cher(ère) Membre,

Cette année, nous profitons de notre présence à tous à la journée associative pour organiser l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association.

**Cette assemblée vous permettra de prendre connaissance des avancées et réflexions du GROS, de participer aux décisions importantes et projets de notre association, d'élire les membres du Conseil d'Administration du GROS et aussi de vous présenter pour rejoindre ce Conseil d'Administration.**

Elle aura lieu le **samedi 13 juin 2020 à 11H20, en Visio conférence**

A l'ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport sur l'enseignement
- Perspectives et projets 2020
- Election des membres du Conseil d'administration
- Questions diverses

Les membres sortants sont Marie-Carmel Detournay, Ulla Menneteau, Cécile Séron et Aurore Taccoen, Vincent Gerbault, Jean-Philippe Zermati.

**Dans le désir de mieux faire connaître l'approche du GROS, d'instaurer et développer les projets décidés ensemble et également, de vous aider à mieux vous faire connaître en tant que membre du GROS, nous vous invitons à nous rejoindre au sein du Conseil d'Administration.**

Les personnes désireuses de se présenter au Conseil d'Administration doivent faire acte de candidature au plus tôt. Elles sont priées de l'adresser par mail à Sylvie Benkemoun avant le 12 juin 2020 ([associationgros@gmail.com](mailto:associationgros@gmail.com)), en quelques lignes, un CV et leur projet pour le poste auquel elles souhaitent se présenter.

Les candidats et les votants sont les **membres titulaires** à jour de leurs cotisations.  
Les membres associés ne votent pas. Ils sont les bienvenus et sont naturellement invités à s'y exprimer.

Si vous êtes membre titulaire mais que vous ne pouvez pas être présent à l'Assemblée Générale Ordinaire, les statuts de l'association vous permettent de vous faire représenter par un autre membre titulaire. Pour cela, il suffit de remplir le pouvoir joint à la convocation et de le retourner par mail à [associationgros@gmail.com](mailto:associationgros@gmail.com).

### Êtes-vous vraiment membre titulaire du GROS ?

Si vous n'êtes pas membre fondateur, si vous n'avez pas fait de demande pour être membre titulaire, alors vous êtes sans doute membre associé.

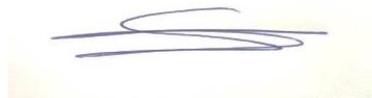
Si vous êtes membre associé depuis 2 ans au moins, vous pouvez devenir membre titulaire et influencer sur le devenir de l'association.

Il est nécessaire de présenter votre candidature parrainée par 2 membres titulaires, elle sera présentée au CA pour acceptation. Contacter le secrétariat du GROS pour connaître les membres titulaires.

**Faites votre demande au secrétariat !**

**Merci de participer pleinement à notre association !**

Cécile SERON  
Secrétaire générale



## POUVOIR

Les votants sont les membres titulaires à jour de leur cotisation annuelle.

Si vous n'êtes pas à jour, merci de régler votre cotisation annuelle directement sur le site du GROS dans votre espace membre.

Si vous êtes membre titulaire mais que vous ne pouvez être présent à l'Assemblée Générale Ordinaire, les statuts de l'association vous permettent de vous faire représenter par un autre membre titulaire (6 procurations par membre présent maximum).

Le pouvoir doit impérativement être envoyé au secrétariat du G.R.O.S. par mail **avant le vendredi 12 juin 2020**.

-----  
Conformément aux statuts de l'association, ne pouvant être présent(e) à l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 13 juin 2020 à 11h20,

je soussigné(e) ..... donne pouvoir à M....., membre titulaire de l'association, de me représenter et voter à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Le ..... à .....

Bon pour pouvoir,

Signature